



MES COMPTES AU QUOTIDIEN

RECUEIL DES PRIX
DES PRINCIPAUX PRODUITS ET SERVICES
APPLICABLES AUX PROFESSIONNELS,
AGRICULTEURS ET ASSOCIATIONS
À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2024

NATURELLEMENT, PLUS QU'UNE BANQUE

Au Crédit Mutuel Maine-Anjou, Basse-Normandie, nous tenons à apporter à nos clients sociétaires **la meilleure information et la plus grande transparence** sur nos tarifs.

Ce recueil des prix regroupe les conditions tarifaires des principaux produits et services bancaires applicables aux professionnels, agriculteurs et associations à compter du 1^{er} janvier 2024. Banque mutualiste à dimension humaine, le Crédit Mutuel s'engage dans le développement de son territoire en assurant un réel service de proximité et s'attache à faire preuve de la plus grande réactivité à l'égard de ses clients.

Avec plus de 1500 Collaborateurs, 860 Élus et 86 Caisses Locales réparties sur les départements de la Manche, la Mayenne, le nord Maine et Loire, l'Orne et la Sarthe, le Crédit Mutuel Maine-Anjou, Basse-Normandie est présent au plus près de ses clients.

SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE AVEC LA DÉMATÉRIALISATION DE VOS DOCUMENTS

Fin le papier et le classement fastidieux, vos documents bancaires et d'assurance sont accessibles depuis votre espace personnel sur le site internet du Crédit Mutuel ou depuis l'application pour smartphone du Crédit Mutuel. Vous pouvez les **consulter ou les télécharger**.

Vos documents sont archivés de façon fiable et sécurisée pendant toute la durée légale de conservation.

Vous pouvez à tout moment, vous opposer à l'utilisation de ce support dématérialisé, sauf incompatibilité avec la nature du contrat conclu ou du service fourni (article L311-8 du Code Monétaire et Financier).

Seules les prestations avec la mention HT
sont soumises à TVA.

SOMMAIRE

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE	4
Ouverture, transformation, clôture	4
Relevés de compte	4
Services en Caisse	4
Tenue de compte	4
Arrêtés de compte	5
BANQUE À DISTANCE	6
CMUT Direct	6
Échanges de données informatisées	7
Suite logicielle : Hub Business Solutions by EPITHETE	7
VOS MOYENS D'OPÉRATIONS DE PAIEMENT ET D'ENCAISSEMENT	8
Cartes	8
Solutions d'acceptation monétique et caisse tactile	9
Commissions monétiques	9
Virements	9
Prélèvements SEPA (SDD)	10
Chèques	11
Effets : lettre de change ou billet à ordre	11
OFFRES GROUPEES DE SERVICES EUROCOMPTE	12
IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS	13
Commission d'intervention	13
Opérations particulières	13
Incidents de paiement	13
CRÉDITS ET GARANTIES	14
Financements court terme (sur étude personnalisée)	14
Engagements par signature	14
Actes de garantie reçue	14
HELLOASSO	15
RÉSOUTRE UN LITIGE	16
CONVENTION DE COMPTE	16

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

Ouverture et clôture de compte	GRATUIT
--------------------------------	----------------

RELEVÉS DE COMPTE

Envoi de relevés de compte papier, par mois	
▶ Mensuel	GRATUIT
▶ À la quinzaine	1,50 €
▶ Décadaire	3,00 €
▶ Hebdomadaire	4,50 €
▶ Journalier	18,00 €

Frais de duplicata d'un relevé de compte	6,30 €
--	---------------

SERVICES EN CAISSE

Frais d'envoi d'un courrier « émetteur » mobilité bancaire	1,50 €
Recherche simple de documents	9,80 € HT
Frais de recherche consécutive à une adresse erronée (pli non distribué)	10,20 €
Attestation de soldes pour les commissaires aux comptes	63,50 € HT

Versement d'espèces en euros

Versement d'espèces en euros, par remise	6,00 €
▶ Comptage :	
• billets triés	2,00 ‰
• monnaie en vrac	11,00 ‰
• écart de comptage (différence entre les montants annoncés par le client et reconnus par la banque)	10,00 €
Frais de location de coffre-fort, par an (assurance pour 40 000 €)	À partir de 51,00 € HT (selon capacité)
Cotisation carte de dépôt, par an	8,00 €
Service Bancaire de Base (SBB), imposé par la Banque de France ⁽¹⁾	GRATUIT

TENUE DE COMPTE

Frais de tenue de compte, par mois	
▶ Organisme à But Non Lucratif	Nous consulter
▶ Syndicat de copropriétaires, par mois ⁽²⁾	À partir de 5,00 €
▶ Auto-Entrepreneur	3,50 €
▶ Professionnel et Agriculteur	10,80 €

 Ces frais correspondent aux coûts de gestion et de traitement du compte courant. Les comptes équipés d'un Eurocompte en sont exonérés.

Frais de tenue de compte inactif, par an (au sens de l'article L312-19 du Code Monétaire et Financier)	30,00 €
--	----------------

ARRÊTÉS DE COMPTE

Intérêts débiteurs

Taux applicable aux dépassements

- Plafond du taux réglementaire⁽³⁾ minoré de 0,50 %

Commissions de gestion et de risque

Commission de mouvement	0,65 %
-------------------------	---------------

Cette commission est calculée sur la somme des opérations au débit du compte (hors remboursements de prêts, placements et frais⁽⁴⁾).

i L'offre Eurocompte permet de bénéficier d'un taux minoré et seuls les mouvements au-delà d'une franchise sont soumis à cette commission.

► Avec Eurocompte Pro (franchise de 12 000 € / mois)	0,45 %
---	---------------

► Avec Eurocompte Auto-Entrepreneur (franchise de 6 000 € / mois)	0,45 %
--	---------------

Commission de plus fort découvert	0,06 %
-----------------------------------	---------------

i Cette commission est calculée sur le solde débiteur le plus important de chaque mois de la période.

Édition d'échelles d'intérêts	5,50 €
-------------------------------	---------------

(1) Ensemble de services bancaires fournis dans le cadre du droit au compte prévu par les articles L312-1 et D312-5 du Code Monétaire et Financier.

(2) Tarif mensuel, prélevé trimestriellement.

(3) Taux plafond calculé trimestriellement par la Banque de France et publié au Journal Officiel.

(4) Opérations Crédit Mutuel Maine-Anjou, Basse-Normandie.



BANQUE À DISTANCE

CMUT DIRECT

Abonnement mensuel aux services de banque à distance

CMUT Direct Asso Connexion

2 jours
de connexion gratuits
par mois puis
0,50 € HT par connexion

CMUT Direct Asso, par mois

► Jusqu'à 5 associations

2,55 € HT

► Au-delà, par tranche de 5 associations

+ 2,60 € HT

Service Remises pour gérer vos prélèvements,
par mois

+ 1,50 € HT

Gestion des délégations

Inclus

CMUT Direct Pro Basis, par mois

3,35 € HT

► Option gestion des délégations

+ 1,00 € HT

CMUT Direct Pro, par mois

► Jusqu'à 5 sociétés

9,20 € HT

► Au-delà, par tranche de 5 sociétés

+ 2,60 € HT

CMUT Direct Pro sans gestion de compte,
par mois

1,00 € HT

Options complémentaires sur CMUT Direct Pro

Service Remises pour gérer vos prélèvements
et effets, par mois

+ 3,05 € HT

Gestion d'une base de mandats de prélèvements

► Jusqu'à 100 mandats

GRATUIT

► Au-delà de 100 mandats

Nous consulter

Service de suivi de vos virements Swift GPI
(Global Payment Innovation), par mois

+ 5,00 € HT

Accès renforcé et sécurisation de vos opérations

Frais d'utilisation du service de paiement
sécurisé sur internet (Payweb Card ⁽¹⁾)

GRATUIT

Service Confirmation Mobile

GRATUIT

Service Safetrans

► Lecteur Safetrans, par an

15,30 € HT

► Carte Safetrans, par carte commandée⁽²⁾

7,15 €

Certificat Certinomis (signature électronique via
clé USB), par certificat commandé⁽²⁾

180,00 € HT

Service Digipass

29,60 € HT

(1) Utilisation sous réserve de détention d'un contrat de banque à distance et d'une carte bancaire éligible.

(2) Validité de 3 ans.

ÉCHANGE DE DONNÉES INFORMATISÉES

En complément du service CMUT Direct Pro, la mise en place de services de transfert de fichiers comprend les fonctions nécessaires à la préparation, au transfert, à la validation, au suivi et à la récupération de fichiers aux normes CFONB ou SEPA.

Services de télétransmission, abonnement mensuel

▶ Tweb (Transferts Web)	10,00 € HT
▶ EBICS T ⁽¹⁾ (Transport)	20,00 € HT
• Au-delà, par tranche de 50 comptes	+ 10,00 € HT
▶ EBICS TS ⁽¹⁾⁽²⁾ (Transport et Signature)	50,00 € HT
• Au-delà, par tranche de 50 comptes	+ 10,00 € HT

Relevés Télétransmis

Relevés d'information	À partir de 0,06 €HT ⁽³⁾
Réfection de relevé, par demande	20,40 € HT

(1) Clients équipés d'un logiciel de communication bancaire.

(2) Jusqu'à 5 signataires, au-delà nous consulter.

(3) Par ligne.

SUITE LOGICIELLE : HUB BUSINESS SOLUTIONS BY EPITHETE

Logiciels de communication bancaire EBICS, de saisie d'opérations bancaires, de gestion de trésorerie et de gestion de factures électroniques. Suite logicielle, hébergée en mode SaaS (Software as a Service) fournie par Euro-Information EPITHETE, filiale du Crédit Mutuel.

Frais d'installation	500,00 € HT
----------------------	-------------

HBS Communication

Multibanques : abonnement mensuel, à partir de	40,00 € HT
Mono-banque : abonnement mensuel	10,00 € HT

HBS Opérations Bancaires

(Virements, Prélèvements et Lettres de Change)

Abonnement mensuel	10,00 € HT
--------------------	------------

HBS Gestion de Trésorerie

Abonnement mensuel, à partir de	15,00 € HT
---------------------------------	------------

HBS e-mandats

Nous consulter

HBS e-factures

Niveau de service	Liberté	Essentiel	Premium
Abonnement mensuel			
Accès au portail e-factures	Gratuit	9,00€ HT	50,00€ HT
Factures clients			
Frais par facture émise dans le mois	1,30€ HT	0,90€ HT	0,75€ HT
Factures fournisseurs			
Frais par facture reçue dans le mois	1,30€ HT	0,90€ HT	0,75€ HT
Modules ou services complémentaires	Nous consulter		

Pour plus de détail, une fiche tarifaire est disponible auprès de votre conseiller.

VOS MOYENS D'OPÉRATIONS DE PAIEMENT ET D'ENCAISSEMENT⁽¹⁾

CARTES		
Cotisation carte, par an	Débit immédiat	Débit différé
CB Mastercard Pro	34,00 €	38,00 €
CB Mastercard Businesscard ou CB Visa Business	50,00 €	54,00 €
CB Mastercard Businesscard Executive ou CB Visa Gold Business	128,00 €	
CB Mastercard World Elite ⁽²⁾	265,00 €	
CB Visa Infinite ⁽²⁾	310,00 €	
Option Certizen ⁽³⁾	+ 12,00 €	
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (cas d'un retrait à un distributeur automatique de la banque)	GRATUIT	
Retrait d'espèces à un distributeur automatique de billets d'une autre banque		
Frais par retrait d'espèces en Euro dans l'Espace Économique Européen		
▶ Avec une carte CB Mastercard Pro ou CB Mastercard Businesscard ou CB Visa Business	1,00 € à partir du 6 ^e par mois	
▶ Avec une carte haut de gamme ⁽⁴⁾	GRATUIT	
Frais par retrait d'espèces en Euro hors Espace Économique Européen ou retrait en devises (avec un plafond de 7,50 €)	3,12 € + 2,00 % du montant	
Paieement par carte		
Frais par paiement en Euro dans l'Espace Économique Européen	GRATUIT	
Frais par paiement en Euro hors Espace Économique Européen ou paiement en devises (avec un plafond de 7,50 €)	0,31 € + 2,00 % du montant	
Gestion des cartes		
Frais de refabrication d'une carte	10,70 €	
Frais de réédition d'un code confidentiel	8,00 €	
Frais de modification temporaire de plafond ⁽⁵⁾	8,60 €	
Frais d'envoi d'une carte en envoi simple	GRATUIT	

(1) Sous réserve d'acceptation du dossier. Voir conditions en Caisse de Crédit Mutuel.

(2) Cette carte ne fait plus l'objet d'une commercialisation pour les professionnels. La tarification s'applique pour les cartes souscrites antérieurement.

(3) Option éligible sur carte CB Mastercard Businesscard.

(4) CB Mastercard Business Executive, CB Visa Gold Business, CB Mastercard World Elite, CB Visa Infinite.

(5) Toute modification de plafond de retrait ou de paiement est soumise à l'acceptation de votre Caisse de Crédit Mutuel. Service gratuit si effectué par CMUT Direct.

SOLUTIONS D'ACCEPTATION MONÉTIQUE ET CAISSE TACTILE⁽¹⁾

Le Crédit Mutuel vous propose une large gamme de produits et services vous permettant :

- ▶ de trouver l'équipement adapté (Terminals de Paiement Electronique (TPE) fixe et mobile, Editeur Lecteur de Chèques, ...)*

* Ce service intègre :

- ▶ la mise en place du matériel et l'installation du logiciel
- ▶ la location mensuelle et l'assistance téléphonique
- ▶ les dépannages sur site (pièces, main d'œuvre et déplacement)
- ▶ de faciliter les paiements de vos clients
- ▶ d'encaisser des opérations sur internet (Monetico Paiement)
- ▶ de proposer une Solution Caisse Tactile
- ▶ de proposer une offre spécifique aux professions de santé intégrant la location de TPE et solutions complètes de gestion des Feuilles de Soins Electroniques (télétransmission, contrôle des remboursements...)

Tarif selon type d'équipement

Nous consulter

(1) Prestations proposées par Euro-Information, filiale du Crédit Mutuel.

COMMISSIONS MONÉTIQUES

- ▶ Commissions sur encaissement des paiements par carte

Nous consulter

VIREMENTS

 Le virement SEPA doit respecter les conditions suivantes : être libellé en euros, être réalisé au sein de la zone SEPA, être de nature ordinaire (non urgent/express), être en frais partagés (SHARE), permettre un traitement automatisé grâce à l'IBAN (identifiant international du numéro de compte) du bénéficiaire.

Virement interne en Euro

Frais par virement entre vos comptes

GRATUIT

Émission d'un virement SEPA

Virement standard

- ▶ par télétransmission, par opération

0,17 €

- ▶ par CMUT Direct

- 10 premiers virements mensuels⁽¹⁾

GRATUIT

- par virement supplémentaire, par opération

0,17 €

- ▶ au guichet, par opération

3,50 €

Supplément virement Express

3,05 €

Virement instantané

3,05 €

Frais de rejet d'un virement émis et retourné par la banque du bénéficiaire⁽²⁾

5,45 €

Réception d'un virement SEPA

Virement standard

GRATUIT

Virement instantané

GRATUIT

Émission d'un virement non SEPA⁽³⁾

Commission de transfert

- ▶ par CMUT Direct

15,40 €

- ▶ au guichet

18,90 €

Commission de change

+ 11,70 €

Réception d'un virement non SEPA⁽³⁾

Commission de rapatriement

8,40 €

Commission de change

+ 11,70 €

Frais d'émission d'un virement

Décaissement

Mandat de prélèvement

- ▶ Frais de mise en place d'un prélèvement
- ▶ Frais par paiement d'un prélèvement

GRATUIT
GRATUIT

Modalités de gestion du mandat

- ▶ Paiement sauf désaccord
- ▶ Paiement avec accord préalable

GRATUIT
Nous consulter

Frais d'opposition ou de révocation d'un prélèvement

- ▶ par CMUT Direct
- ▶ au guichet

12,20 €
15,70 €

CHÈQUES

Frais d'envoi de chéquier en envoi simple

GRATUIT

Frais d'émission d'un chèque de banque

12,00 €

- ▶ Avec Eurocompte

GRATUIT⁽¹⁾

Frais de recherche et de copie d'un chèque

8,50 €

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

14,60 €

Frais de destruction chéquier

5,40 €

Remise de chèque payable à l'étranger en Euro ou en devises

SBF (Sauf Bonne Fin)⁽²⁾

- ▶ Commission d'encaissement
(minimum 14,20 €, maximum 55,00 €)
- ▶ Commission de change

0,10 %
+ 11,70 €

CAE (Crédit Après Encaissement)⁽²⁾

- ▶ Frais appliqués aux remises SBF
- ▶ Commission de dossier CAE
- ▶ Commission d'envoi sécurisé

cf. ci-dessus
+ 7,70 €
+ 36,80 € HT

(1) Dans la limite de 3 par trimestre.

(2) Sous réserve d'application des frais du correspondant.

EFFETS : LETTRE DE CHANGE OU BILLET À ORDRE



Ces frais sont perçus pour le traitement des effets, qu'ils soient remis à l'escompte ou non.

Traitement de remise d'effets

- ▶ Télétransmission ou CMUT Direct
 - Frais par remise
 - Commission de service, par effet
- ▶ Papier
 - Frais par remise
 - Commission de service, par effet

GRATUIT
0,35 €

3,35 €
3,35 €

Prorogation, réclamation, commission d'incidents, changement de domiciliation, présentation à l'acceptation

10,90 €



OFFRES GROUPEES DE SERVICES

EUROCOMPTE

Eurocompte est une offre de services qui vous fait bénéficier d'avantages tarifaires et de services inclus. L'offre peut être complétée par des options qui viennent augmenter la cotisation mensuelle.

Le contenu de l'offre et ses avantages :

ASSO	AUTO-ENTREPRENEUR
Compte courant CMUT Direct Asso ▶ Exonération des frais de tenue de compte ▶ Exonération des frais d'émission des chèques de banque⁽¹⁾ ▶ Seuil de non perception d'intérêts débiteurs de 2,50 € par trimestre ▶ Service d'optimisation des excédents de trésorerie	Compte courant CMUT Direct Pro Basis ▶ Exonération des frais de tenue de compte ▶ Exonération des frais d'émission des chèques de banque⁽¹⁾ ▶ Taux minoré et franchise pour la commission de mouvement (cf. p.5) ▶ Seuil de non perception d'intérêts débiteurs de 2,50 € par trimestre
À partir de 2,00 € /mois	À partir de 7,00 € /mois

PRO	AGRI
Compte courant CMUT Direct Pro Basis ▶ Exonération des frais de tenue de compte ▶ Exonération des frais d'émission des chèques de banque⁽¹⁾ ▶ Taux minoré et franchise pour la commission de mouvement (cf. p.5) ▶ Seuil de non perception d'intérêts débiteurs de 2,50 € par trimestre	Compte courant CMUT Direct Pro Basis ▶ Exonération des frais de tenue de compte ▶ Exonération des frais d'émission des chèques de banque⁽¹⁾ ▶ Exonération de la commission de mouvement ▶ Seuil de non perception d'intérêts débiteurs de 2,50 € par trimestre
À partir de 13,30 € HT/mois	À partir de 15,50 € HT/mois

Vos options possibles :

Votre carte	
Carte de dépôt	+ 0,65 €
CB Mastercard Pro à débit immédiat	+ 2,15 €
CB Mastercard Pro à débit différé	+ 2,45 €
CB Mastercard Businesscard ou CB Visa Business à débit immédiat	+ 3,30 €
CB Mastercard Businesscard ou CB Visa Business à débit différé	+ 3,60 €
CB Mastercard Businesscard Executive ou CB Visa Gold Business	+ 8,65 €
Option Certizen ⁽²⁾	+ 1,00 €
Votre assurance moyens de paiement	
Assur-Carte B	+ 2,60 €
Assur-Carte C	+ 3,00 €
Suivre et gérer ses comptes	
CMUT Direct Pro	
▶ Eurocompte Asso	+ 5,30 € HT
▶ Eurocompte Pro, Agri, Auto-Entrepreneur	+ 3,85 € HT
Autres options possibles	Nous consulter

(1) Dans la limite de 3 par trimestre.

(2) Option éligible sur carte CB Mastercard Businesscard.

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

COMMISSION D'INTERVENTION

Commission d'intervention, par opération
(avec un plafond de 8,70 € par jour)

8,70 €⁽¹⁾

 Frais perçus par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier.

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

Frais de saisie administrative à tiers détenteur
(avec un plafond de 90,00 €)

10 %
du montant dû
au Trésor Public

Frais de saisie-attribution

90,00 €

Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, par lettre

12,50 €

 Frais perçus par la banque pour chaque envoi d'un courrier informant que le solde d'un compte est débiteur sans autorisation ou a dépassé le montant du découvert autorisé.

INCIDENTS DE PAIEMENT

Incidents liés aux chèques

Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques

20,80 €

Frais suite à chèque émis en période d'interdiction bancaire

20,80 €

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision

12,50 €

 Frais perçus par la banque suite à l'envoi d'un courrier informant de l'émission d'un chèque sans provision. Ce courrier informe des délais pour constituer la provision et régulariser la situation, ainsi que des conséquences, notamment financières, d'un éventuel rejet. Au regard de la loi, émettre un chèque sans provision est un acte grave qui entraînera l'interdiction bancaire.

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision

▶ Chèque inférieur ou égal à 50,00 €

30,00 €

▶ Chèque supérieur à 50,00 €

50,00 €

 Ce forfait inclut les frais de lettre d'information préalable au rejet, la commission d'intervention, les frais de rejet, les frais de lettre d'injonction, la déclaration à la Banque de France, le blocage de la provision pour la régularisation et les frais de représentation.

Frais de lettre d'injonction

12,60 €

 Elle prévient de l'interdiction bancaire et est envoyée si le compte n'est toujours pas approvisionné malgré l'information préalable au rejet de chèque. L'interdiction bancaire signifie, sous peine de sanctions pénales, qu'il est interdit d'émettre des chèques sur l'ensemble des comptes dans toutes les banques.

Incidents liés aux autres moyens de paiement

Frais de blocage de la carte par la banque

12,70 €

Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire

25,50 €

Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision⁽²⁾

20,00 €⁽³⁾

 Ce montant intègre les frais d'impayés et la commission d'intervention.

(1) Pour les bénéficiaires du SBB : 4,00 € par opération avec un maximum de 4,00 € par jour et 20,00 € par mois.

(2) Les frais ne peuvent excéder le montant du prélèvement rejeté.

(3) Gratuit pour les bénéficiaires du SBB.

CRÉDITS ET GARANTIES⁽¹⁾

FINANCEMENTS COURT TERME (SUR ÉTUDE PERSONNALISÉE)

Autorisation de découvert

Intérêts débiteurs	Nous consulter
Commission de plus fort découvert	0,06 %
Commission de non utilisation	1,00 %
Frais de dossier et de réactualisation	1,00 %

Souplesse Pro

▶ Frais de mise en place	0,80 %
▶ Frais de réexamen annuel	0,40 %
Intérêts débiteurs	Nous consulter
Commission de plus fort découvert	0,06 %

Autres crédits court terme

Nous consulter

Escompte

Frais de dossier	1,00 %
Intérêts d'escompte	Nous consulter
Commission d'endos	0,60 %

Dailly

Frais de dossier	1,00 %
Intérêts	Nous consulter
Frais par bordereau	10,20 €
Commission par facture cédée	4,05 €

Frais perçus pour le traitement de certains événements des créances Dailly

▶ Commission par notification, prorogation de créance	13,80 €
▶ Frais de relance, frais d'impayés	13,80 €

ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE

Engagement par signature⁽²⁾

▶ E-caution, par acte ⁽³⁾	22,00 €
▶ Caution simple ⁽⁴⁾ , par acte ⁽³⁾	39,00 €
▶ Autre caution, par acte ⁽³⁾	100,00 €
▶ Avec convention de caution ⁽³⁾	145,00 €
Frais de traitement de mainlevée	21,00 €
Commission de risque, par acte et par trimestre (minimum 10,25 €)	Nous consulter

ACTES DE GARANTIE REÇUE

Frais de constitution de caution solidaire	Nous consulter
Constitution et gestion des actes	
Frais de traitement de mainlevée	

(1) Sous réserve d'acceptation du dossier. Voir conditions en Caisse de Crédit Mutuel.

(2) Hors frais de prise de garantie.

(3) Mise en place, avenant, intervention.

(4) Dans le cadre d'un marché de travaux ou vente de bois.

HELLOASSO

**SOLUTIONS DE PAIEMENT EN LIGNE ET DE COMMUNICATION EN
PARTENARIAT AVEC HELLOASSO⁽¹⁾**

Accès à des outils simples et gratuits pour gérer les adhésions, créer une billetterie ou une campagne de dons en ligne. Des avantages sont accordés pour les associations clientes Crédit Mutuel Maine-Anjou, Basse-Normandie.

Nous consulter

Crédit Mutuel
Maine-Anjou, Basse-Normandie

EN PARTENARIAT AVEC
helloasso

(1) Voir conditions générales sur www.helloasso.com/cmmabn



RÉSOUTRE UN LITIGE

VOTRE CONSEILLER

Il se tient à votre disposition pour vous accompagner dans toutes difficultés qui pourraient survenir dans le fonctionnement de votre compte ou dans l'utilisation des services mis à votre disposition.

RELATIONS CLIENTÈLE

Crédit Mutuel Maine-Anjou, Basse-Normandie

43, boulevard Volney - 53083 Laval Cedex 9

E-mail : relations-clientele@creditmutuel.fr

N° Cristal : 0 969 395 724 (appel non surtaxé)

CONVENTION DE COMPTE

La transparence et la clarté de nos services passent aussi par la convention de compte. Ce contrat précise le fonctionnement au quotidien de vos comptes de dépôts :

- ▶ les modalités d'ouverture, de transfert et de clôture,
- ▶ les produits et services liés à ce compte dont vous bénéficiez,
- ▶ les procédures et traitements des incidents de fonctionnement ainsi que leur facturation.

Vous pouvez la retrouver dans votre Caisse de Crédit Mutuel ou sur notre site www.creditmutuel.fr

L'intégralité des tarifs de nos produits et services reste disponible tout au long de l'année dans votre Caisse de Crédit Mutuel.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

- ▶ Contactez votre conseiller Crédit Mutuel
- ▶ Rendez-vous sur www.creditmutuel.fr
- ▶ Ou appelez au **0 821 080 080**

Service 0,12 € / min
+ prix appel

Si vous ne souhaitez plus recevoir d'information commerciale de la part de votre Caisse de Crédit Mutuel, informez-en votre conseiller. Ce droit d'opposition n'entraîne pas de frais.

Euro-Information SAS au capital de 53 212 140 € RCS Strasbourg B 312 730 674 – Siège Social : 4, rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen – 67905 Strasbourg Cedex 09.

EURO-INFORMATION EPITHETE, SAS, au capital de 5 000 000 euros dont le siège social est au 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen 67000 Strasbourg, inscrite au RCS de Strasbourg sous le n°822 035 242. ICS : FR53ZZZ818DC4 Emetteur : EURO-INFORMATION EPITHETE.

HelloAsso SAS - Cité Numérique, 2 rue Marc Sangnier, 33130 Bègles - RCS Bordeaux 510 918 683 - SAS au capital de 356 570 €.

Édité par la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie, société coopérative anonyme à capital variable, capital initial de 38 112 € - immatriculée sous le n° 556 650 208 RCS Laval - 43, bd Volney 53083 Laval Cedex 9, contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution (ACPR), 4 Place de Budapest CS92459 75436 Paris Cedex 09. N° Orias 07 024 314. Les Caisses de Crédit Mutuel sont des intermédiaires d'assurances inscrits au registre national des intermédiaires d'assurances consultable sur www.orias.fr. Contrats souscrits auprès de : ACM IARD SA et ACM Vie SA, entreprises régies par le Code des assurances. Édition Octobre 2023.

Code UTP : MUMABNPRKV.



Crédit Mutuel
— Maine-Anjou, Basse-Normandie —

FR231830_03NTZR



Réf : 11.61.94 - Conditions Janvier 2024 - Crédit photos : Gettyimages